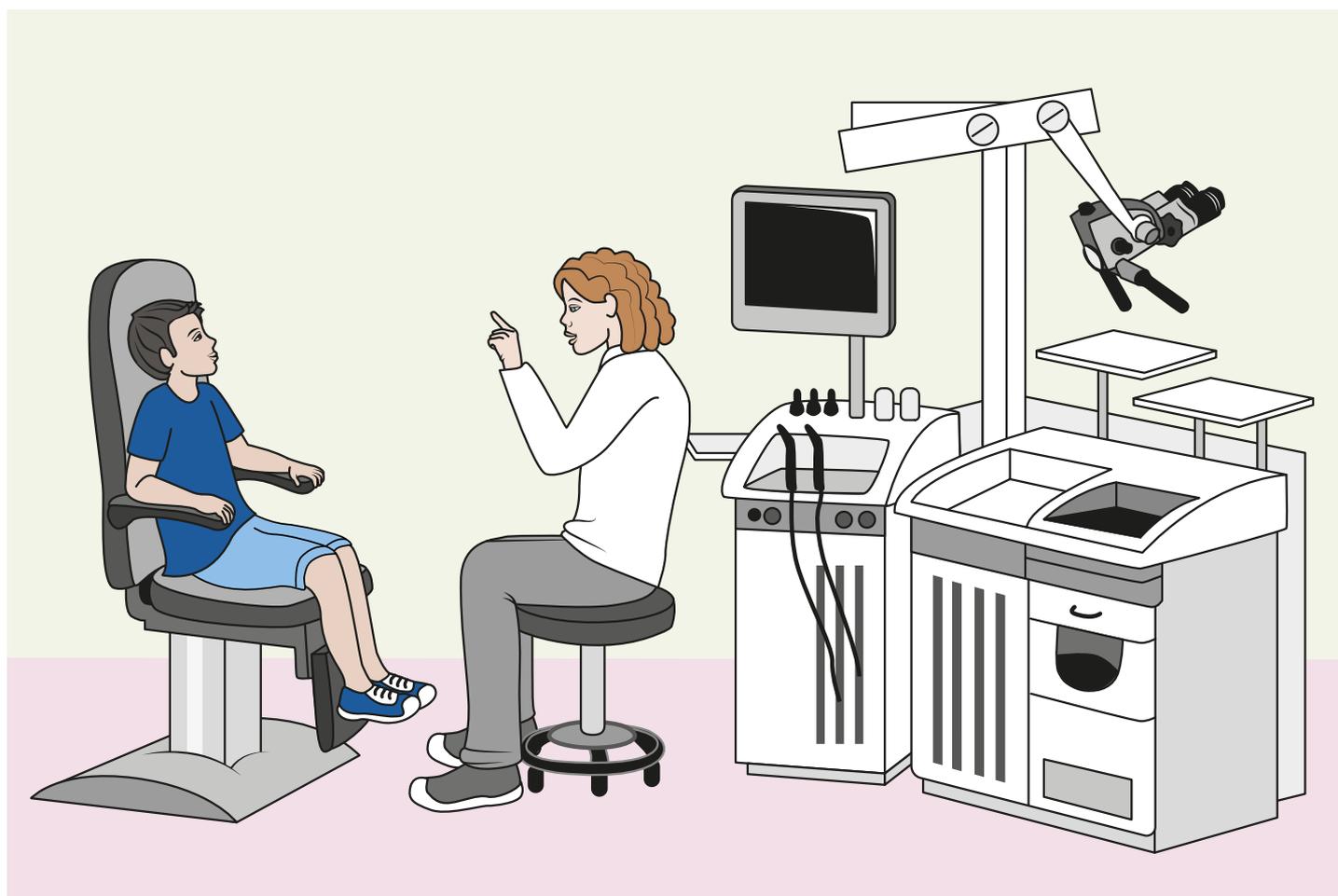


O.R.L.



1. La consultation



Pourquoi je vais chez l'ORL ?

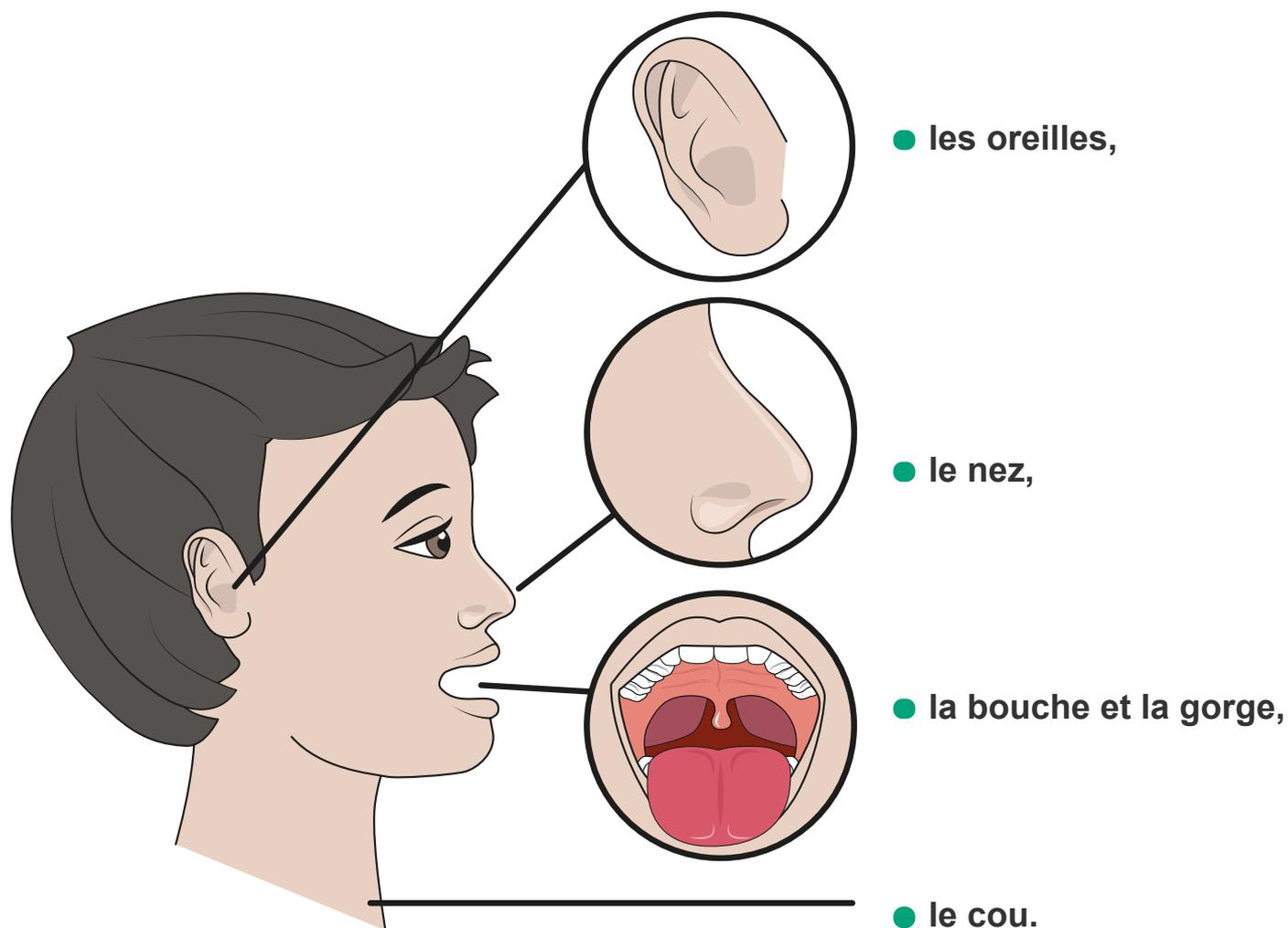
Mon docteur me dit d'aller voir un docteur ORL.

ORL veut dire Oto-Rhino-Laryngologiste.

- **Mon docteur me donne une lettre pour l'ORL.**



L'ORL est le docteur qui soigne :





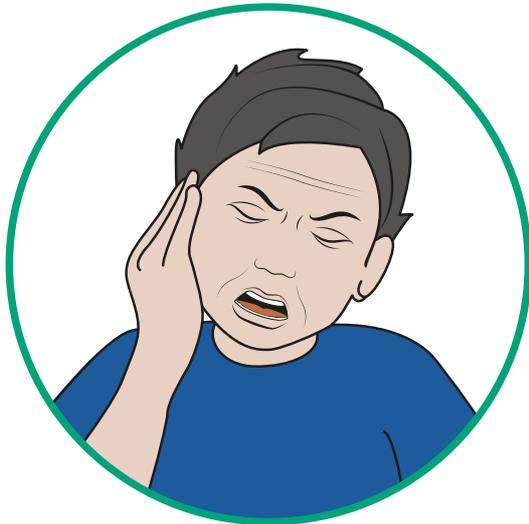
Je peux voir l'ORL pour mes oreilles.



Par exemple, quand :

● **j'ai souvent mal aux oreilles,**

● **je n'entends pas bien,**



● **j'ai des vertiges toute la journée,**

● **j'ai des bruits désagréables dans les oreilles.**





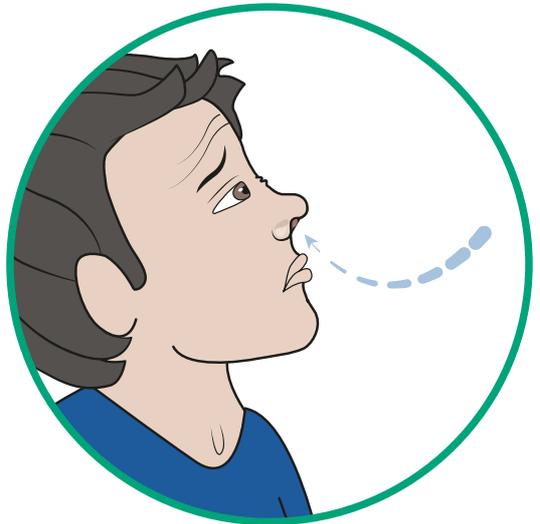
Je peux voir l'ORL pour mon nez.



Par exemple, quand :

● **j'ai souvent des rhumes,**

● **je respire mal par le nez,**



● **je saigne beaucoup du nez,**

● **je ne sens plus les odeurs.**





Je peux voir l'ORL pour ma bouche et ma gorge.



Par exemple, quand :

● je bave beaucoup, ou j'ai du mal à avaler



● ma bouche est sèche,



● J'ai une grosseur dans la bouche,



● J'ai souvent mal à la gorge,

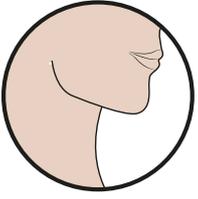


● je ronfle quand je dors,



● ma voix est bizarre.





Je peux voir l'ORL pour mon cou.



- Par exemple, quand j'ai une grosseur dans le cou.

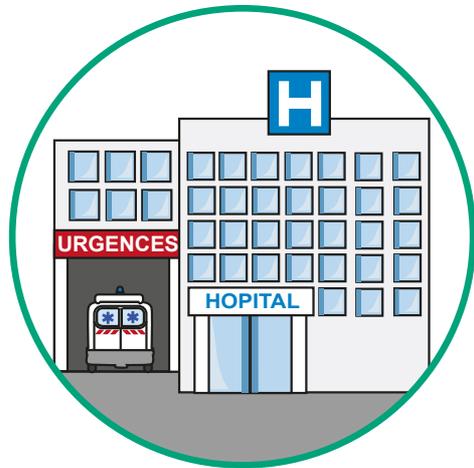


Comment ça se passe ?

Je peux avoir rendez-vous chez l'ORL :

● dans un cabinet médical,

● à l'hôpital ou dans une clinique.

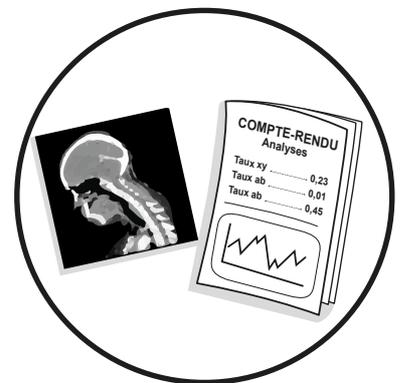


La personne qui m'accompagne apporte :

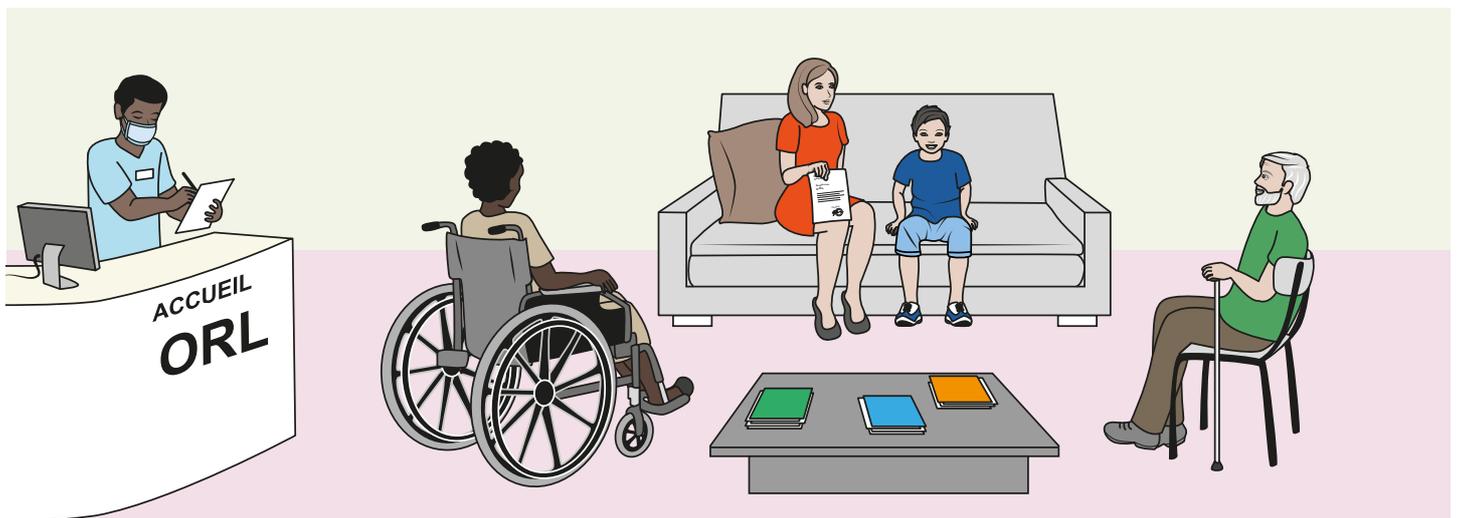
● la lettre de mon docteur,

● ma carte vitale et ma mutuelle,

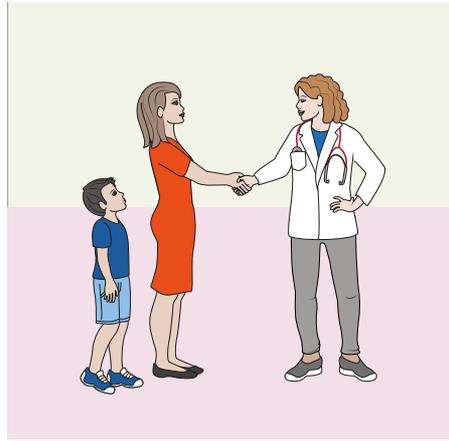
● mes résultats d'examen.



J'attends dans la salle d'attente.



L'ORL m'accueille.

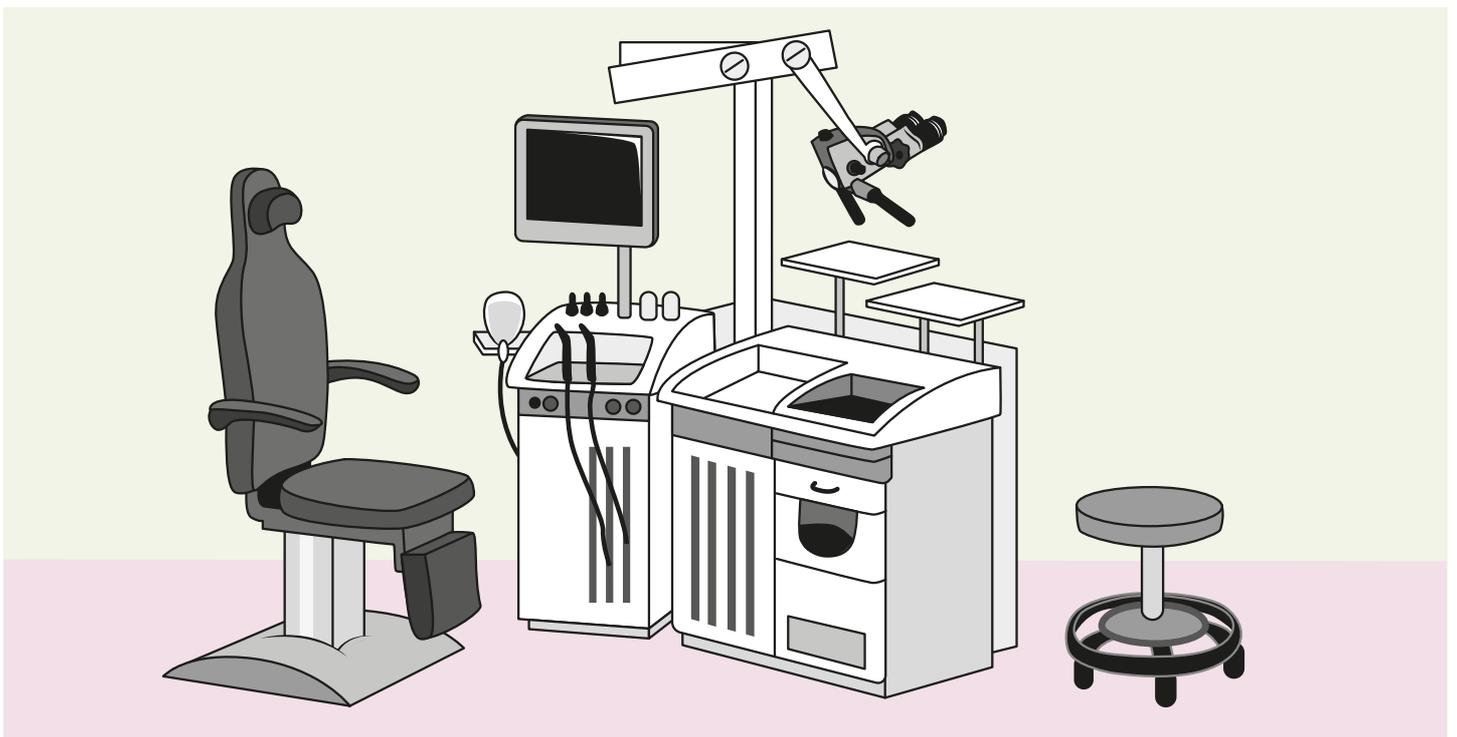


J'entre dans la salle d'examen.

- La personne qui m'accompagne donne la lettre de mon docteur à l'ORL.



- Il y a un fauteuil spécial, des machines et un écran.



L'ORL me pose des questions.

Par exemple :

- Est-ce que j'ai mal ?



- Est-ce que je prends des médicaments ?



L'ORL me demande de m'asseoir dans le fauteuil d'examen.

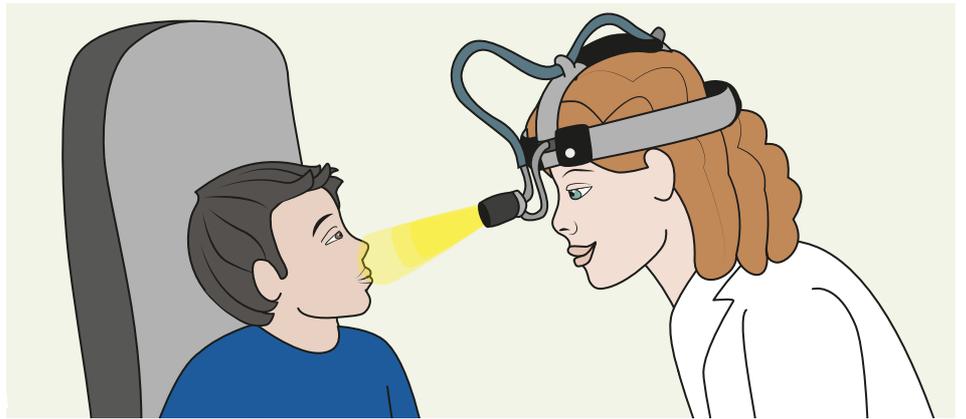
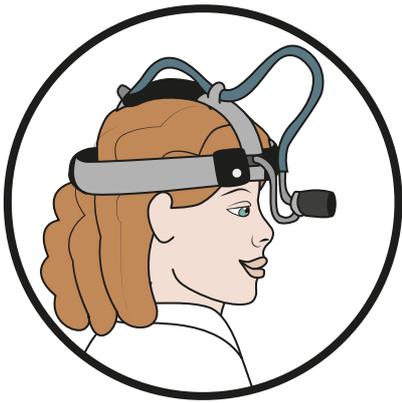


- Elle m'explique ce qu'elle va faire.



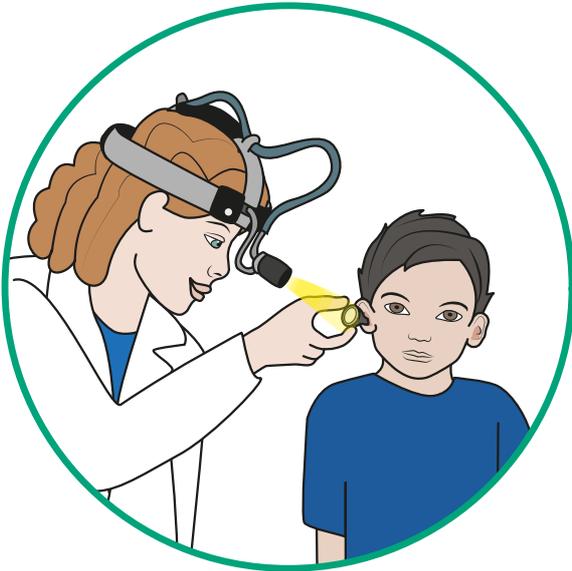
L'ORL peut mettre une lampe sur sa tête.

● La lumière est forte.

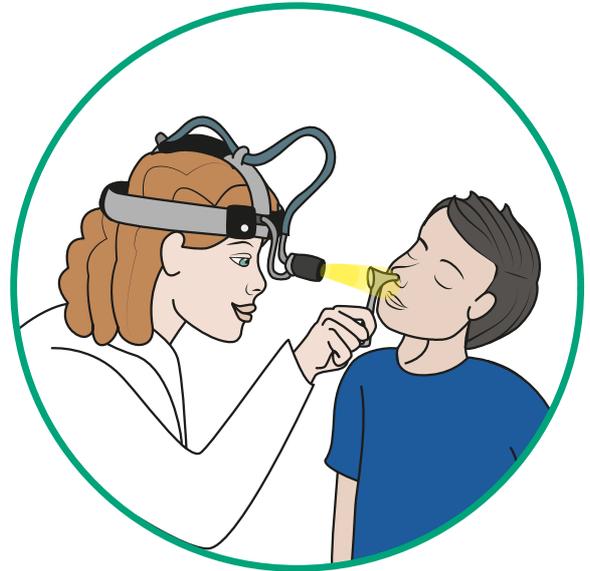


L'ORL peut faire des examens de :

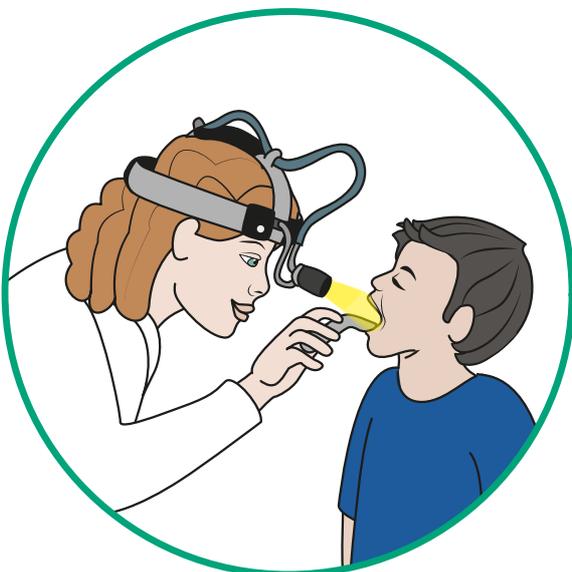
● mes oreilles,



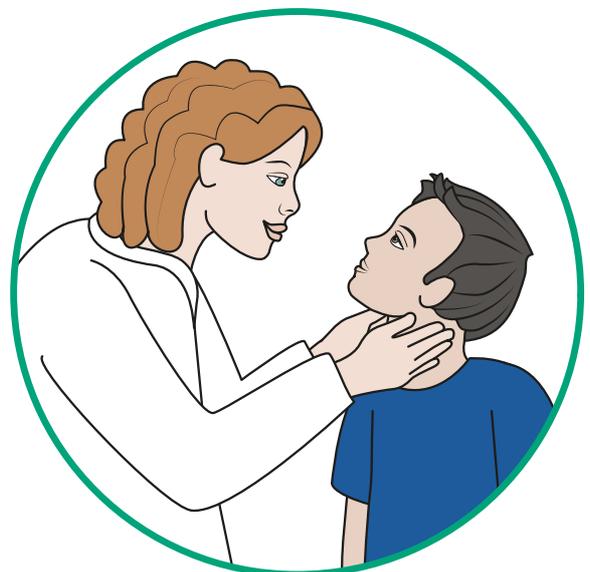
● mon nez,



● ma bouche et ma gorge,



● mon cou.



Une fiche « ORL - 2. Les examens » est en cours de réalisation.

Après la consultation

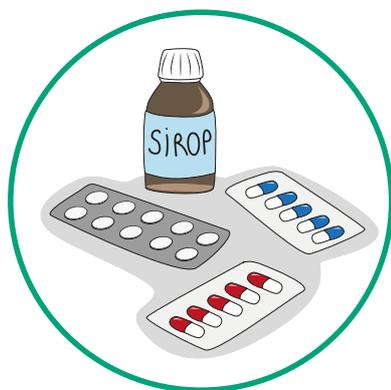
L'ORL peut me faire une ordonnance pour :



● des médicaments,

Par exemple :

des médicaments
à avaler,



des gouttes
pour le nez,



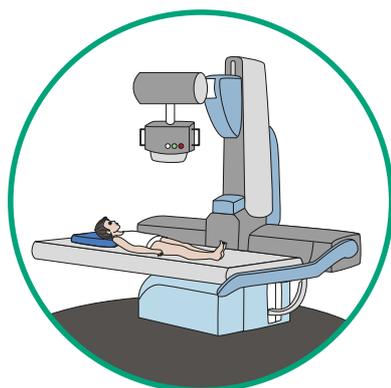
des gouttes
pour les oreilles.



● des examens médicaux.

Par exemple :

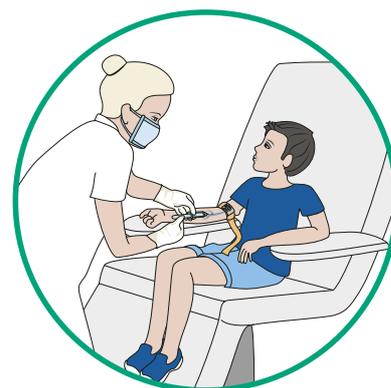
une radio,

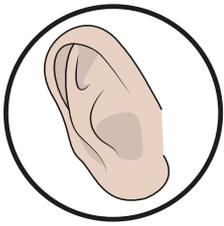


une IRM,

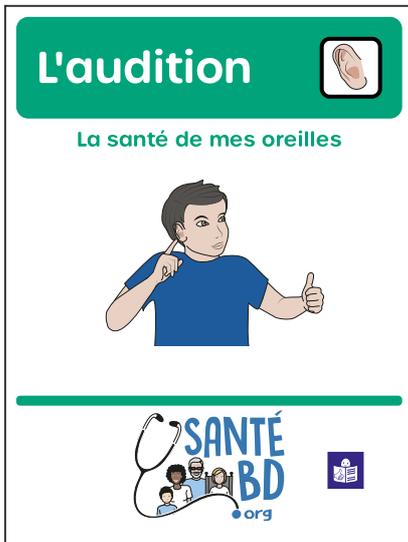


une prise de sang.





Pour plus d'information sur la santé de mes oreilles,
je peux regarder les BD :



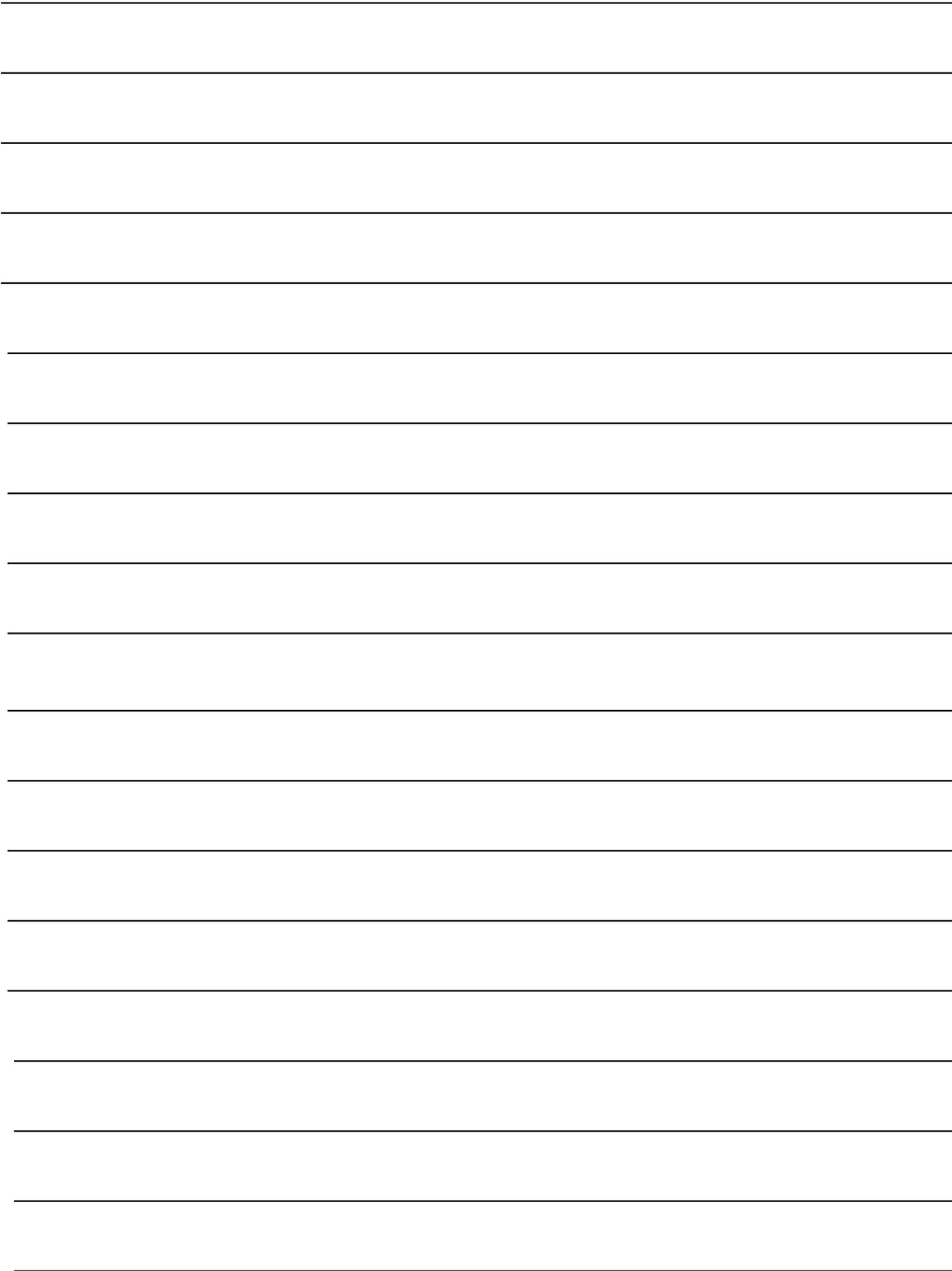
Ce support a été conçu avec des experts de l'audition
et du handicap auditif :

l'association Unanimes,
la fédération SurdiFrance Bucodes,
Dr Natalie Loundun (Hôpital Necker - Enfants malades)



Cette BD a été validée par le Syndicat des Audioprothésistes





Avec SantéBD, je comprends la santé !



SantéBD explique la santé avec des dessins et des mots simples

Plus de 60 thèmes de santé déjà disponibles.

- Je **prépare** mes rendez-vous médicaux
- Je **communiqué** mieux avec les professionnels de santé
- Je **comprends** les messages de prévention
- Je **décide** avec mon docteur et mes proches

SantéBD est disponible gratuitement

- sur le site internet www.santebd.org



- 1 Je choisis le thème de la BD

- 2 Je personnalise ma BD

Je peux choisir mon personnage,
en fonction de mon âge et de mes difficultés.



- 3 Je regarde ou je télécharge la BD

- sur la chaîne SantéBD  YouTube

SantéBD est créé par l'association **coactis**^{santé}

en partenariat avec de nombreux acteurs du monde de la santé et du handicap.
L'association s'engage en faveur de l'accès aux soins pour tous.

Tous droits de reproduction, de représentation et de modification réservés sur tout support dans le monde entier.
Toute utilisation à des fins autres qu'éducative et informative et toute exploitation commerciale sont interdites.
Les illustrations sont de Frédérique Mercier. @Coactis Santé-SantéBD contact@santebd.org

Merci à nos partenaires



ARS Bourgogne-Franche-Comté
ARS Corse / ARS Grand Est
ARS Hauts-de-France / ARS Normandie
ARS Nouvelle-Aquitaine / ARS Occitanie



Les outils SantéBD sont relus par des personnes avec un handicap intellectuel et respectent les règles européennes du « Facile à lire et à comprendre » (FALC). Ces règles permettent de rendre l'information accessible à tous.

© Logo européen Facile à lire : Inclusion Europe.

Plus d'informations sur le site www.inclusion-europe.eu/easy-to-read

Dernière mise à jour: 15/05/2023